



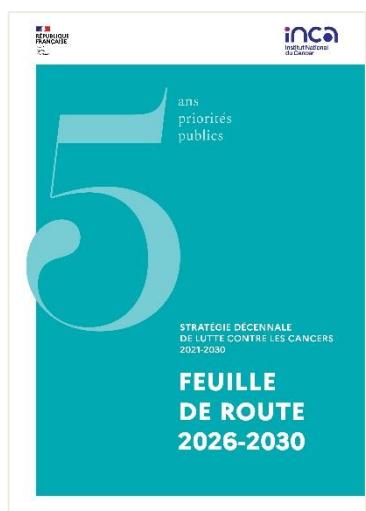
*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 4 février 2026

5 ANS, 5 PRIORITÉS, 5 PUBLICS : les défis de la seconde feuille de route 2026-2030 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers



Le 4 février 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les cancers, sous le haut patronage du président de la République, l’Institut national du cancer dévoile la seconde feuille de route 2026-2030 de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers.

Portée au plus haut niveau de l’État, en particulier avec le soutien du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche, cette seconde feuille de route définit, pour les 5 prochaines années, 5 priorités et 5 publics cibles.

Cette seconde feuille de route, élaborée en concertation avec l’ensemble des acteurs de la cancérologie, s’est appuyée sur les enseignements du bilan intermédiaire des actions 2021-2025 et de l’avis évaluatif du Conseil scientifique international¹ de l’Institut national du cancer.

À mi-parcours, cette seconde feuille de route permet d’orienter la Stratégie décennale de lutte contre les cancers sur les priorités les plus stratégiques d’ici 2030 et de tenir compte des avancées nouvelles et des défis émergents.

¹Conformément à la loi n° 2019-180 du 8 mars 2019 visant à renforcer la prise en charge des cancers pédiatriques par la recherche, le soutien aux aidants familiaux, la formation des professionnels et le droit à l’oubli.

Le financement de plus de 1,7 milliard d'euros octroyé pour la période 2026-2030, soit un budget renouvelé par rapport à la période 2021-2025, marque un engagement continu des pouvoirs publics et une volonté commune de réduire le poids de la maladie dans notre pays.

UNE FEUILLE DE ROUTE RESSERRÉE SUR DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR RELEVER LES DÉFIS PERSISTANTS

Avec la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, la France s'est dotée d'un pilotage inédit à la hauteur des enjeux que représente la lutte contre les cancers. Son horizon de long terme et sa déclinaison opérationnelle en deux feuilles de route quinquennales ont été pensés pour permettre les ajustements nécessaires au regard des avancées nouvelles et des besoins émergents.

À mi-parcours, 90 % des actions ont été engagées, attestant d'une dynamique collective solide que la seconde feuille de route poursuivra.

Cette seconde feuille de route 2026-2030 a été conçue afin de simplifier, prioriser et renforcer l'impact des actions de lutte contre les cancers. Élaborée en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes, la feuille de route choisit de se recentrer sur un nombre limité de priorités et de publics cibles et privilégie les mesures à plus fort effet de levier.

Ainsi, 107 actions et 31 objectifs ont été définis au service de l'efficacité collective. Cette nouvelle étape vise à accroître la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la stratégie décennale, tout en maintenant les objectifs ambitieux fixés à long terme.

Tout en poursuivant les actions mises en place lors de la période 2021-2025, la seconde feuille de route se recentre donc autour de 5 priorités et 5 publics cibles, afin d'accentuer l'effort là où il sera le plus décisif pour nos concitoyens.

LES 5 PRIORITÉS	LES 5 PUBLICS
<ol style="list-style-type: none">1. Bâtir une génération prévention2. Proposer un dépistage pour chacun3. Construire un parcours de santé augmenté4. Incarner le service public du cancer5. Libérer le potentiel de la recherche et des données	<ol style="list-style-type: none">1. Les jeunes2. Les personnes en situation de handicap3. Les résidents des territoires ultramarins4. Le monde du travail5. Les personnes âgées

La feuille de route 2026-2030 repose sur une gouvernance rénovée et simplifiée à trois niveaux : un comité national de suivi, un comité interministériel de pilotage et des comités thématiques constitués pour assurer un suivi rapproché des actions relatives aux publics cibles. Cette simplification renforcera le pilotage, la coordination des acteurs et l'efficacité des actions. Une articulation européenne et internationale sera assurée au travers du « Hub Cancer France », espace de coordination stratégique animé par l'Institut national du cancer.

L'articulation entre les niveaux national et régional de la feuille de route sera facilitée. Comme pour la première feuille de route, les agences régionales de santé déclineront la seconde feuille de route, désormais sur la base d'un **socle commun d'actions prioritaires**, définies conjointement et limitées en nombre, et qui seront adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Enfin, la seconde feuille de route s'engage dans une démarche de co-construction renforcée avec les patients et leurs proches. Cette démarche s'incarne dans la volonté de l'Institut national du cancer de prendre « 10 engagements pour renforcer la participation des personnes atteintes de cancer et de leurs proches », afin d'encourager et de reconnaître l'expression des personnes concernées, leurs expériences et leurs expertises, de systématiser leur présence dans les travaux.

UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES ENJEUX QUE REPRÉSENTE LA LUTTE CONTRE LES CANCERS

+1,7 Md€
sur la période 2026-2030

Atteindre les objectifs ambitieux fixés par la Stratégie décennale nécessite un engagement financier pérennisé. Avec un soutien budgétaire de plus de 1,7 milliard d'euros, la seconde feuille de route bénéficie des moyens nécessaires à sa réussite.

Cet engagement pluriannuel, qui permettra de lancer de nouvelles actions dans les champs de la santé et de la recherche, est octroyé par les ministères en charge de la Recherche et de la Santé.

Dans un contexte budgétaire contraint, l'État réaffirme ici son engagement en faveur de la lutte contre les cancers et renouvelle la confiance qu'il porte à l'Institut national du cancer et à l'ensemble des parties prenantes pour déployer une stratégie porteuse d'espoir pour tous.

LES CHIFFRES CLÉS DES CANCERS EN FRANCE

CHEZ L'ADULTE	CHEZ LES ENFANTS ET ADOLESCENTS
<ul style="list-style-type: none">• 433 136 nouveaux cas en 2023.• Âge médian au diagnostic : 68 ans (femmes), 70 ans (hommes).• 164 095 décès en 2022.• Âge médian au décès : 75 ans (femmes), 73 ans (hommes).• 7 localisations de cancers demeurent de mauvais pronostic : ils présentent une survie nette standardisée inférieure à 33 %.• 2/3 des personnes malades souffrent de séquelles 5 ans après le diagnostic de la maladie.	<p>Enfants de 0 à 14 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 823 nouveaux cas par an chez les enfants de 0 à 14 ans;• 83 % de survie 5 ans après le diagnostic (enfants diagnostiqués entre 2000 et 2016). <p>Adolescents de 15 à 17 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• 446 nouveaux cas par an chez les adolescents (adolescents diagnostiqués entre 2000 et 2016);• 82 % de survie 5 ans après le diagnostic.

RESSOURCES

- [Télécharger la seconde feuille de route de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2026 – 2030 et sa fiche synthétique](#)
- [Accéder au bilan de la feuille de route 2021–2025](#)
- [Consulter la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021–2030](#)
- [Panorama des cancers en France 2025, édition spéciale 20 ans](#)

À propos de l’Institut national du cancer

Agence d’expertise sanitaire et scientifique publique, l’Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l’élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l’Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l’innovation. Porteur d’une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l’ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L’Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021–2030.

www.cancer.fr – [Suivez-nous sur X](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer – 06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr

Responsable des relations media - Lydia Dauzat

Attachée de presse – Juliette Urvoy